Trier ses déchets alimentaires C'est bon pour la Terre



Madame, Monsieur,

Dès la fin du mois de février, vous pourrez déposer vos déchets alimentaires dans l'une des bornes à biodéchets qui seront prochainement installées sur le territoire du Grand Belfort. Grâce à ce nouveau geste de tri, les biodéchets pourront être valorisés.

Pourquoi trier ses déchets alimentaires?

Un quart de nos ordures ménagères est composé de déchets alimentaires qui partent à l'incinération. Cela représente, pour le Grand Belfort, 50 kilos par an et par habitant, soit plus de 5 tonnes de déchets qui pourraient être valorisés!

Désormais, vous pourrez les transformer en ressources en les apportant à la borne à biodéchets!

Que deviendront les biodéchets une fois triés?

Les déchets alimentaires déposés dans les bornes à biodéchets seront collectés par le Grand Belfort* pour être transformés en biogaz dans un méthaniseur situé dans le Haut-Rhin. Le biogaz est une énergie renouvelable qui, une fois raffinée, peut être utilisée comme le gaz naturel : pour le chauffage, la cuisson ou la production d'eau chaude sanitaire, mais aussi comme carburant. Enfin, la matière issue de la production du biogaz (digestat) est utilisée comme engrais organique en agriculture.

En pratique, comment trier ses biodéchets?



Le Grand Belfort mettra à votre disposition gratuitement un bioseau et des sacs en papier kraft accompagnés d'un mode d'emploi vous permettant de trier vos déchets alimentaires dans votre cuisine. Vous pourrez ensuite les apporter à la borne à biodéchets la plus proche de chez vous. Pour connaître l'emplacement des bornes à biodéchets, contactez votre mairie ou rendez-vous sur grandbelfort.fr, rubrique déchets.

QU'EST-CE QUE LES BIODÉCHETS?



FRUITS ET LÉGUMES



PRODUITS LAITIERS





PAIN, PÂTISSERIE, CÉRÉALES

SACHET DE THÉ. MARC DE CAFÉ











^{*} Conformément à la loi AGEC (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire)

Nous vous invitons à venir retirer votre matériel de tri lors d'une des distributions organisées près de chez vous :

BETHONVILLIERS	21/02/2024	16 h-19 h	Mairie, 4 impasse du Canal du Moulin
CRAVANCHE	23/02/2024	12 h-19 h	La Cravanchoise, 6 avenue Aristide-Briand
	24/02/2024	9 h-15 h	
EGUENIGUE	21/02/2024	12 h-15 h	Mairie, 8 rue Jean-Moulin
ÉLOIE	21/02/2024	12 h-19 h	Maison du temps libre, 11 Grande-Rue
ÉVETTE-SALBERT	19/02/2024	12 h-19 h	Salle polyvalente, rue du Taillis
LACOLLONGE	23/02/2024	12 h-15 h	Salle communale, 14 rue de la Mairie
LAGRANGE	19/02/2024	12 h-15 h	Mairie, 9 rue de l'Escarcette
MENONCOURT	24/02/2024	9 h-12 h	Salle communale, 21 rue des Bochets
PHAFFANS	23/02/2024	16 h-19 h	Salle communale derrière la mairie, rue de la Mairie
SERMAMAGNY	21/02/2024	12 h-19 h	Maison Bardy, 2 rue d'Evette
VALDOIE	19/02/2024	12 h-19 h	Mairie, 1 place André-Larger
	23/02/2024	12 h-19 h	
	24/02/2024	9 h-15 h	

Et le compostage?

La collecte des déchets alimentaires vient en complément du compostage qui reste la meilleure façon de traiter ses déchets en privilégiant un retour à la terre au plus proche de leur production.

Si vous avez déjà un composteur, continuez ce geste essentiel qui permet de réduire vos déchets et d'obtenir un excellent compost. Si vous n'en avez pas encore, le Grand Belfort en mettra un à votre disposition gratuitement (voir ci-dessous).

La qualité de service, une préoccupation constante

Conscients des efforts réalisés par chacun d'entre vous pour trier vos déchets et participer ainsi à la préservation de notre environnement, nous nous assurons que ceux-ci seront bien valorisés.

Nous nous attachons à maintenir un service de qualité et votre action est essentielle pour éviter la hausse des coûts, en réduisant les quantités de déchets jetés et incinérés**.

Jeter moins de déchets est un des grands défis que nous devons relever collectivement. Naturellement, le Grand Belfort s'engage aussi dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et la prévention des déchets, notamment dans les écoles auprès des jeunes générations.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée.

Damien MESLOT

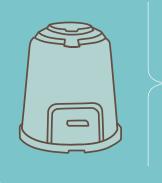
Président du Grand Belfort

male

Jacques BONIN

Vice-président en charge de la politique de gestion des déchets

^{**} L'incinération des déchets représente 36 % des dépenses de fonctionnement de la direction Prévention & Valorisation des Déchets du Grand Belfort



Comment obtenir un composteur gratuitement?

Le compostage permet de réduire le volume de déchets à apporter à la borne à biodéchets et limite ainsi les trajets et les émissions de CO2.

Pour réserver votre composteur gratuit, rendez-vous sur grandbelfort.fr rubrique déchets / demande de matériel





Plus d'info: grandbelfort.fr



